

# Conseils de développement d'Angers, Brest, Nantes, Rennes, et Saint-Nazaire

---

Courriers à l'attention des Présidents :

- d'Angers Loire Métropole
- de Brest Métropole Océane
- de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
- de Nantes Métropole Communauté Urbaine
- de Rennes Métropole

Nantes, le 19 avril 2005

Monsieur le Président,

L'appel à coopération métropolitaine, lancé par la DATAR à la suite des décisions du CIADT de décembre 2003, a suscité sur tout le territoire national une nouvelle dynamique collective.

Le projet "Loire-Bretagne", qui a été retenu, marque ainsi pour notre territoire interrégional une volonté politique forte des décideurs locaux.

Associés à cette démarche, les Conseils de développement de Nantes, St Nazaire, Angers et Rennes, réunis depuis 2002 dans un réseau régional, et par ailleurs celui de Brest, ont souhaité faire connaître, du point de vue de la société civile, leur appréciation sur ce projet.

L'espace métropolitain Loire-Bretagne ainsi dessiné, appelle plusieurs observations positives :

- la coopération métropolitaine Nantes/St Nazaire avec Rennes, Angers et maintenant Brest, telle qu'elle a été retenue, est une démarche volontariste et courageuse qu'il faut saluer
- elle a fait naître une volonté de dépasser les frontières administratives et historiques pour pouvoir joindre nos forces utilement
- le dialogue territorial engagé entre les collectivités témoigne de la conscience grandissante, chez les élus, des rapports de force dans la compétition européenne des territoires
- la mise en commun des ressources de collectivités dynamiques permet de se donner une autre dimension métropolitaine, mais aussi de favoriser des synergies qui doivent accroître le potentiel de créativité que nécessitent les compétitions de l'avenir
- les questions d'accessibilité, de maillage des territoires et de rayonnement intellectuel sont clairement identifiées parmi les enjeux majeurs
- les conditions sont ainsi en voie de se créer pour établir un nouveau contenu et surtout une nouvelle forme de relations entre les structures et les hommes et les femmes qu'elles concernent .

Pour réussir, nous pensons que cette grande ambition doit s'appuyer sur l'ensemble des forces du territoire :

- le projet "Loire-Bretagne" ne doit pas être qu'un catalogue de bonnes intentions. L'énumération des thématiques de travail doit s'accompagner d'un processus de large information des citoyens pour favoriser une coopération à tous les niveaux
- le dialogue entre les élus et leurs services doit utilement être complété par l'association de la société civile, élément indispensable à l'émergence de projets et à la mise en œuvre d'une dynamique sociale, porteuse de réussites

.../...

- un mouvement nouveau peut se dessiner, à cette occasion, pour la coopération territoriale. La globalisation du monde et le changement de plus en plus rapide des références rendent plus que jamais nécessaire une approche citoyenne
- les éléments qui fondent la réponse à l'appel à candidatures sont encore assez formels et correspondent aux nomenclatures technocratiques classiques. Il est nécessaire d'y introduire d'autres notions qui participent aussi à la dynamique de développement comme par exemple les activités liées au sport et aux grands enjeux qui y sont liés
- une problématique sociétale de long terme devrait être intégrée, prenant en compte l'allongement de la durée de vie, le traitement du chômage, la modification des valeurs et leurs effets (développement durable, agenda 21, la gestion des nouvelles temporalités...)
- il faut identifier les fonctions qui font apparaître les territoires au niveau européen et acquérir une meilleure connaissance des appréciations statistiques et de leurs interprétations.

Dans ce contexte porteur d'espoirs parce qu'il s'affranchit de certaines contraintes institutionnelles, les Conseils de développement, voix de la société civile, souhaitent prendre une part active au projet Loire-Bretagne. Ils peuvent jouer un rôle majeur pour favoriser cette coopération.

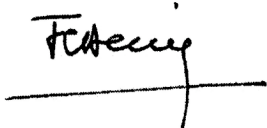
Ce dialogue libre entre citoyens des Agglomérations doit enrichir le projet en permettant :

- de promouvoir une autre manière d'agir ensemble
- de reformuler les conditions d'une solidarité territoriale nouvelle à la hauteur des enjeux, notamment européens
- de prendre la distance nécessaire pour se situer au-delà des concurrences habituelles
- de privilégier la vision raisonnablement prospective
- d'identifier des objectifs clairs que nous pouvons atteindre
- d'avoir des effets de levier pour l'action politique
- de formuler -sans inhibition- des propositions nouvelles et ambitieuses.

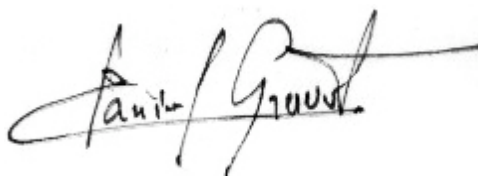
C'est dans cet esprit que les Conseils de développement souhaitent se mobiliser et coopérer. La construction d'un processus qui serait essentiellement technique aboutirait, pensons-nous, à une coquille vide et entraînerait une grande déception.

Le projet Loire-Bretagne est une démarche politique importante. Elle peut avoir, si elle est bien engagée et conduite, un réel effet pour notre avenir commun. Ce n'est pas seulement un réseau territorial à consolider mais une véritable "Ligue" des Villes de l'Ouest à créer.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Le Président  
du Conseil de développement du Pays  
et de l'Agglomération d'Angers  
**Jean-Claude DENIS**



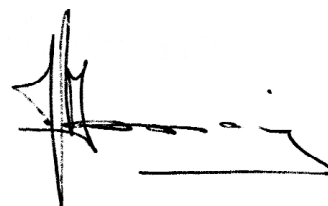
Le Président  
du Conseil de développement  
de l'Agglomération et du Pays de Brest  
**Daniel GRAVOT**



Le Président  
du Conseil de développement  
de Nantes Métropole  
**Jean-Joseph RÉGENT**



Le Président  
du CODESPAR  
**Jean CASTEL**



Le Président  
du Conseil de développement de la CARENE  
**Jean-Pierre DESMARIE**